



Communiqué intersyndical CGT-CFDT-SNJ-SUD

Défraiements des salariés CDD : la direction doit reprendre la négociation dès maintenant !

À la suite de la saisine intersyndicale sur les défraiements des salariés CDD, une réunion de négociation avec la direction s'est tenue le 3 avril. La direction a annoncé qu'elle reportait son nouveau dispositif de remboursement forfaitaire à la rentrée, après les Jeux Olympiques. Un report qui signifie le maintien en l'état des dispositions actuelles. C'est inacceptable pour nos organisations syndicales (CGT, CFDT, SNJ, SUD). En effet, dans un contexte de forte inflation depuis 2022, les dispositions actuelles sont insuffisantes.

À l'issue de la réunion de saisine du 3 avril, la direction s'est également engagée à adresser à nos organisations syndicales un relevé de conclusions, afin d'améliorer son dispositif d'ici la rentrée.

Un mois plus tard, nous n'avons reçu aucun retour. Nous considérons que la direction mettra bien en application le dispositif qu'elle retire provisoirement, en espérant simplement éviter toute mobilisation avant ou pendant les Jeux Olympiques.

Or, pour mémoire :

-En octobre 2023, avec le déploiement de Tempo, la direction du réseau régional promettait une évolution des indemnités de défraiement des CDD afin de renforcer l'attractivité de nos antennes. Il fallait éviter l'augmentation des annulations de JT, faute de personnel acceptant des conditions de travail dégradées.

-Cet engagement de la direction a été réitéré lors de la négociation du préavis de grève de novembre 2023 et lors de la négociation du protocole de sortie de grève.

-Après de multiples relances, début 2024, un nouveau dispositif était annoncé par la direction. Malgré un budget soi-disant renforcé, ce dispositif rénové a soulevé un tollé général : forfait journalier sous-évalué par rapport à la réalité du marché, imposable et soumis à cotisations sociales, avec des impacts sur les déclaratifs pôle-emploi, impossibilité d'être à la facture etc.

La précarité des salariés risque de s'aggraver encore. Dans le même temps, des éditions de JT sont annulées, faute de CDD disponibles pour certains métiers.

Nos organisations syndicales CGT CFDT SNJ SUD exigent que les dispositions actuelles (sur factures) soient améliorées, dès maintenant. C'est la raison pour laquelle nous demandons à la direction d'organiser au plus vite une nouvelle réunion de négociation de notre saisine.

Il faut répondre à l'urgence de la précarité vécue par nos collègues CDD. Pour rappel, notre démarche a pour but de ne pas en arriver à la grève. Mais si cette saisine n'aboutit pas, nous prendrons nos responsabilités.

Paris, le 30 avril 2024